AIDES DISPOSITIF DE L'UE

Aide à la Transformation Numérique des entreprises

Publics concernés

- #Entreprise

Domaines secondaires

- #Numérique

Ce dispositif vise à soutenir les projets de transformation numérique global et stratégique, prenant en compte les enjeux de sobriété et de sécurité numériques.

Il est conditionné par la réalisation d'un diagnostic de maturité cybersécurité financé par la Région et réalisé par le campus régional de cyber sécurité et de confiance numérique Nouvelle-Aquitaine.

Objectif

Dans un contexte de transitions multiples, et de révolution numérique, les entreprises doivent s’adapter pour faire face à de nouveaux paradigmes et faire évoluer leur stratégie : compétitivité, modèle économique, offre de produits et de services, canaux de distribution, processus métier, implantation au sein du territoire ...

La transformation numérique répond à un enjeu stratégique d’évolution. Au-delà de l'amélioration de la productivité de l’entreprise, elle impulse des modèles économiques innovants, rendant l’entreprise plus agile face aux enjeux environnementaux et sociétaux.

L'accélération de la transformation numérique des entreprises augmente leur surface d’exposition aux cyberattaques, et contribue à accroître l’empreinte environnementale du numérique.

La politique régionale de soutien à la transformation numérique des entreprises concourt à un triple objectif :

- Conforter la compétitivité en faisant du numérique un levier de développement stratégique.
- Renforcer la résilience face à la cybercriminalité.
- Contribuer activement aux enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux.

Bénéficiaire

PME à partir de 10 salariés (ETP).
Associations à partir de 10 salariés (ETP) et ayant une activité économique avérée.

Les professions réglementées ou assimilées, les secteurs BTP, Transport et CHR, sont exclus.
Les entreprises de la filière numérique ne sont pas prioritaires.

Montant

Le seuil minimum de dépenses éligibles est de 30 000 € HT.

Le taux d’intervention peut aller jusqu’à 50 % des dépenses éligibles.

Critères de sélection

Les entreprises doivent disposer d’une stratégie de transformation numérique clairement définie et s'engager à réaliser un diagnostic de maturité cyber sécurité financé par la Région et réalisé par le Campus Régional de Cyber sécurité et de Confiance Numérique Nouvelle-Aquitaine.

Suite à la réalisation de ce diagnostic de maturité cyber sécurité, le projet de transformation numérique global et stratégique devra impacter a minima les axes suivants :

- La stratégie / l’organisation : rendre son organisation plus agile, fonctionner en transversalité et en "mode projet", digitaliser ses processus internes (Métier, RH, Data).
- La relation client : mettre le client au cœur de la stratégie de développement et de la proposition de valeur de l’offre de l’entreprise, offrir une expérience utilisateur riche et personnalisée.
- L’offre : passer du produit ou service à l’usage, proposer des offres de service innovantes à valeur ajoutée.
- Les outils : système d’information, optimisation/exploitation des flux de données, pilotage par la donnée (outils décisionnels).

Comment faire ma demande ?

L'entreprise doit disposer d'une stratégie de transformation numérique clairement définie et d'un projet de transformation numérique mature, et retourner le formulaire de pré-demande joint, dûment complété à l'adresse dédiée compte-tenu de son secteur d'activité :

* **PME non industrielle** ou une Association avec activité économique avérée (plus de 10 Equivalent Temps Plein - ETP) : **transfonum@nouvelle-aquitaine.fr**

* **PME industrielle** (plus de 10 Equivalent Temps Plein - ETP) : **performance-industrielle@nouvelle-aquitaine.fr**

* **PME industrielle agroalimentaire** (plus de 10 Equivalent Temps Plein - ETP) : **iaa@nouvelle-aquitaine.fr**